

Fait à Mamoudzou, le 24 mai 2014



COMMUNIQUE DE PRESSE **FETE DU « MIRADJI »**

Le mardi 27 mai, les musulmans fêtent le « miradji » et à Mayotte, la fête du « miradji » a toujours été un jour férié ...

Pourtant, depuis deux ans, le Vice Recteur refuse de considérer que la journée du 27 mai soit chaumée, alors que les autres administrations seront fermées ce jour là.

La fête du « miradji », qui équivaut à la fête de « l'ascension » pour les personnes de confession chrétienne, tombe dans la même semaine ; quand on sait qu'à Mayotte plus 95% de la population est de confession musulmane ...

Le SNUipp-FSU Mayotte s'oppose donc à cette décision unilatérale du Vice Recteur.

Réuni ce samedi 24 mai, le conseil syndical a décidé le boycott de la note de service du Vice Recteur et demande aux enseignants des écoles ainsi qu'aux personnels du premier degré de célébrer ce jour férié comme les autres agents publics ...

Rivomalala RAKOTONDRAVELO
Secrétaire Départemental